

COMITE DIRECTEUR

Réunion du 4 novembre 2021 – 19h00

Membres présents : Mme Barrot Pierrette Présidente. Mmes BOLLATI Catherine, RADJAI Isabelle. MM. BALAGEAS Bernard, BOUQUET Jérôme, CASCARINO Georges, CHATEAUGIRON Bernard, CORNIER Éric, DÉCHAUX Jean-François, DUPUY François, ELVIRA RUIZ Miguel, ÉREAU Fabrice, FERNANDEZ Robert, REPENTIN Éric, ROCHEL Philippe, TEXIER Yohann, VALDEC Christian.

Membres excusés : Mme Delort Catherine, Mrs Bravin Philippe, KOUROGLI Jamel, MOQUAY Jacques, PAGNOUX Mario, SONALLY Claude.

Personnes invitées : Mme PINARD Marilyne (représentante des salariés), MM. Millet Nicolas (président CDA), PERRIN André (président Commission Discipline).

Personnes excusées : MM. ATEBA Karl, (CDT, PPF), Fourneau Thierry (président Commission d'Appel), Martin Ludovic (CDD, DAP).

ORDRE du JOUR :

1) - approbation du PV du 12 octobre 2021.

Remarque d'un membre du Comité sur le temps de disponibilité de M. ATEBA Karl pour le district qui ne serait pas de 50% comme présenté, mais moins.

- À la suite de cette remarque le PV est approuvé à l'unanimité.

2) - Information de la Présidente.

Mme la présidente informe le Comité sur une réunion du CTRA (M. Séverin RAGER) tenue le 20 octobre à Niort avec la présence des présidents des districts des Deux-Sèvres, de la Charente-Maritime et de la Vienne. La réunion portant, entre autres, sur les effectifs des arbitres, de la mutualisation des moyens et une politique commune de recrutement pour les trois districts.

- Le samedi 06 novembre, les présidents des districts et des Ligues se réuniront en Collège à la F.F.F. pour se prononcer sur les modifications apportées sur certains points des Règlements Généraux, en particulier sur le statut de l'arbitrage et éventuellement sur le statut des jeunes joueurs. L'assemblée générale fédérale du 11 décembre se réunira pour valider ces modifications.

- Au cours d'une réunion des présidents des districts, de la LFNA et de l'Occitanie dans le cadre de l'ANPDF, les 22 et 23 octobre à Montauban a été abordée la situation des arbitres des deux Ligues et également la montée exponentielle de la violence dans les stades pour les catégories jeunes a été longuement débattue.

- La présidente relève le point positif de la reprise des compétitions qui est bien meilleure qu'estimée pour ce début de saison. A ce sujet elle présente un tableau de la situation des licencié(e)s à ce jour et met en exergue une baisse des effectifs, ce qui pose problème car une part importante des subventions est calculée par la Ligue sur le nombre de licences par district.

COMITE DIRECTEUR

3) – Situation financière.

Le cabinet d'expert-comptable n'ayant pas remis, à ce jour, au district les documents définitifs sur le bilan comptable, le trésorier n'est pas en mesure de présenter au Comité la situation financière (points 3,4, et5). Dès réception, ces documents seront transmis pour validation. La présidente rappelle aux membres du Comité l'urgence à répondre avant l'AG financière.

6) – Point sur les incivilités de début de saison.

Le président de la commission de discipline informe que plusieurs dossiers, déjà nombreux à ce stade des championnats, sont en cours de traitement. Il attire l'attention sur des faits d'incivilité provoqués par des supporters dont certains sont des joueurs suspendus. Il s'inquiète également sur le nombre croissant de dossiers jeunes transmis à la commission concernant aussi bien les joueurs que les éducateurs et les responsables des équipes de jeunes.

- La commission reçoit de plus en plus de courriers des clubs se plaignants de l'augmentation des violences lors des rencontres et certains mettent en cause le « laxisme » des arbitres. Il précise que la commission de discipline ne peut pas s'auto saisir pour traiter ces courriers ; il appartient aux clubs de déposer des réserves conformément aux règlements en vigueur. Force est de constater que la majorité des problèmes viennent des tribunes et aussi des bancs de touche.

- La discussion s'engage entre les membres du Comité sur la situation et les actions à mener au cours de la saison.

7) – Préparation des AG ordinaire et financière.

Mme la présidente rappelle que l'AG se déroulera le vendredi 26 novembre à la salle des fêtes de St Palais sur Mer à 19h00, que la présence d'un seul représentant par club sera autorisée et que la présence des clubs a un caractère obligatoire selon les statuts de la F.F.F.

Mme la présidente dans son allocution fera un rappel aux clubs sur les incivilités, les procédures administratives et annoncera la tenue, à venir, de réunions d'information.

Proposition de modifier l'organisation actuelle pour les présidents de club qui détiennent des pouvoirs de votes.

Vote : 17 voix contre et une abstention : proposition rejetée.

- La remise des médailles de la Ligue et de la F.F.F aux récipiendaires ne se fera pas comme à l'accoutumé lors de l'AG, mais au sein des clubs par secteur.

COMITE DIRECTEUR

8) - Point sur l'arbitrage.

Le président de la CDA fait le point sur le nombre d'arbitres licencié(e)s pour cette saison ; il constate une baisse significative avec 129 arbitres contre 164 la saison dernière, soit une chute de 27%. Face à cette situation la CDA, avec l'accord du Comité, a décidé, provisoirement, de déroger à la règle des 3 arbitres par match pour la première et seconde division. Le président de la CDA insiste sur l'importance de la réunion du 20 octobre à Niort entre les 3 districts sur la mutualisation des moyens d'organisation de nos 3 CDA qui est capitale pour l'avenir.

- La formation prévue, par l'IR2F, au centre sportif de Boyardville a dû être annulée : 4 candidats (garçons et filles mineurs), trop peu nombreux pour assurer une session, qui sera donc reportée en début d'année 2022.

Mme la présidente évoque l'opération « parraine un jeune » à l'adresse des arbitres lancée par le district de la Gironde et propose à la CDA de réfléchir à la possibilité de lancer ce challenge dans notre district.

9) – Validation du projet Facebook :

La commission partenariats chargée d'étudier la faisabilité de ce projet, dont l'objectif serait de créer une page Facebook d'échange et une page éditoriale par le district, présente le résultat de sa recherche.

- Passer un contrat avec un prestataire de service pour la création et le lancement des pages Facebook. Le coût est estimé à 197€ par semaine sur une période de 6 mois, ensuite prendre un jeune en contrat d'apprentissage ou un étudiant stagiaire pour la réalisation et le suivi du projet.

-Mme la présidente demande aux membres du Comité de se prononcer sur la mise en œuvre du projet Facebook sur la base des propositions présentées.

Vote : 15 pour et 3 abstentions.

10) – Questions diverses :

Le président de la commission jeunes fait part des décisions prises lors de la réunion du 30 octobre portant sur la baisse des licenciés : concernant les catégories U9/U13 et U17/U17, passer de 2 à 3 phases, organiser des plateaux à 5 joueurs pour les clubs qui ont peu de joueurs et favoriser les ententes entre ces derniers. Le président de la commission souhaite, pour les demandes de report de matchs effectuées le vendredi après-midi, que les responsables des catégories concernées soient également informés en même temps que le district.

Accordé à l'unanimité.

- Le président de la commission technique informe le Comité que les compétitions interdistricts U15 Garçons (équipes des districts 16 et 17) se dérouleront le samedi 06 novembre à Puymoyen à partir de 10h30.

COMITE DIRECTEUR

Page 4

- Le président de la commission des championnats fait le point sur le développement des matchs et le calendrier bien respecté à ce jour. Quelques matchs se sont déroulés en semaine, pas de retour négatif des clubs concernés.

- Les matchs aller, sauf aléas, se termineront le 12 décembre 2021.

- Le Comité, à la demande des présidents des commissions concernées, décide de lancer les inscriptions pour les coupes départementales.

La réunion se termine à 22h45.

Pierrette BARROT
Présidente du District

Bernard BALAGEAS
Secrétaire de séance

